

COMITE ROMAND CONTRE LA DEMOLITION DU SYSTEME DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE

Service de presse - case postale 1032

3001 Berne

Berne, 7 août 1986

Chère consœur, cher confrère,

Le Comité romand contre la démolition du système de formation professionnelle m'a chargé d'assurer un service de presse démontrant les dangers de l'initiative du Parti socialiste ouvrier (PSO) "Pour une formation professionnelle et un recyclage garantis".

Le Conseil fédéral, le Conseil national (par 117:7) et le Conseil des Etats (par 41:0) repoussent cette initiative.

Vous trouvez sous ce pli les premiers des articles destinés à montrer les énormes défauts de l'initiative de l'ex Ligue marxiste léniniste, mais aussi les qualités de notre système de formation professionnelle, volontiers considéré à l'étranger comme l'un des meilleurs du monde.

Je souhaite que ces articles vous soient utiles et je vous prie d'agréer, chère consœur, cher confrère, mes cordiales salutations.

Le responsable du service de presse

*R. Gremaud*  
Raymond Gremaud

COMITE ROMAND CONTRE LA DEMOLITION DU SYSTEME DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE

Service de presse - case postale 1032

3001 Berne

UNE IMAGE A CONSERVER

Quelle est l'image de la Suisse à l'étranger ? Ce n'est en tout cas pas celle du chocolat, des coucous, des chalets et de la fondue qui prédomine si l'on s'en réfère à la très sérieuse étude menée dernièrement par les Chambres de commerce suisses à l'étranger. Il ressortait de ce panorama coloré une image bien nette, bien distincte: celle de la qualité et de nos produits et de nos services. Une arme qui compte pour un pays comme le nôtre, à la nature ingrate, au sol pauvre et au sous-sol stérile.

Aujourd'hui, un quarteron d'extrémistes de gauche plus ou moins unis sous la bannière du Parti socialiste ouvrier - anciennement Ligue marxiste révolutionnaire - veut démolir notre système de formation professionnelle pour lui substituer la lourde intervention d'un Etat qui serait chargé de former des apprentis dans des ateliers publics. Cela au mépris de toutes les lois d'efficience et du marché.

Peut-on imaginer, à moyen terme déjà, les répercussions d'une telle réforme, d'un tel bouleversement ?

On peut en tout cas être certain que cette image de qualité de nos produits et services serait rapidement ternie par une main-d'oeuvre qui n'aurait pas eu la possibilité de bien se former à la réalité et aux exigences d'une vraie formation professionnelle acquise sur les terrains à la fois de l'entreprise et de l'Etat qui a la charge de veiller à ce que les apprentis en fin de stage aient atteint un bon niveau de formation.

L'initiative de la défunte Ligue marxiste révolutionnaire nous sera soumise en votation populaire fédérale le 28 septembre prochain. En la refusant clairement, nous nous prononcerons pour un système qui a fait ses preuves, pour une collaboration honnête et raisonnable entre l'Etat et l'économie privée au chapitre de la formation professionnelle. D'une formation professionnelle qui a atteint un niveau remarquable, unique dans le monde industrialisé.

Philippe Boillod

COMITE ROMAND CONTRE LA DEMOLITION DU SYSTEME DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE

Service de presse - case postale 1032

3001 Berne

Non à l'initiative du P.S.O.

GARANTIR UNE FORMATION EFFICACE

L'initiative du Parti socialiste ouvrier (PSO) sur la formation professionnelle est dangereuse pour l'avenir de nos jeunes. Elle doit être refusée le 28 septembre prochain.

Cette initiative vise à modifier le système actuel. La Confédération chargerait les cantons de créer des ateliers d'apprentissage et de formation complémentaire. Les cours y seraient gratuits, alors que les personnes qui les suivraient seraient payées. Elles toucheraient une indemnité équivalente à celle versée par l'assurance-chômage. Le financement serait à la charge des entreprises à raison de 75 %. Somme qui serait prélevée sur la masse totale des salaires par une cotisation de 0,5 %. Le solde de 25 % serait supporté par la Confédération et les cantons.

Cette initiative poursuit un but précis: démonter le système actuel qui donne entièrement satisfaction. Rappelons que la très grande majorité des jeunes se forment dans des entreprises privées ou publiques, chez un patron d'apprentissage. Ils y reçoivent un modeste salaire correspondant aux prestations qu'ils fournissent. Cet apprentissage est complété par deux autres sources de connaissances: des cours hebdomadaires, une ou deux journées passées dans les écoles professionnelles où on leur dispense un enseignement général et un enseignement spécialisé de la profession. A cela s'ajoute encore les cours d'introduction. Ainsi, nos jeunes se forment par le biais d'un apprentissage combiné.

Cette formule a un énorme avantage. Non seulement elle est peu coûteuse, mais surtout elle permet aux jeunes de prendre contact très directement avec les réalités quotidiennes de leur métier et le monde des adultes. Cela assure une bonne

intégration de ces jeunes gens et jeunes filles au monde du travail. 97 % de nos apprentis sont formés de cette manière, une preuve de sa valeur.

Il faut également savoir que partout où il est nécessaire, des ateliers de formation semblables à ceux préconisés par l'initiative ont été mis sur pied; principalement dans la technique et l'électronique. D'autre part, l'initiative arrive comme grêle après vendanges. En ce qui concerne la formation complémentaire et le recyclage, les professions concernées ont déjà instauré des cours. De plus, la loi sur l'assurance-chômage prévoit des dispositions allant aussi dans ce sens. Entrée en vigueur en 1984, elle doit maintenant déployer ses effets.

Comme on le remarque, cette initiative du PSO cherche surtout à s'attirer une clientèle de jeunes. Les raisons sont avant tout politiques. Le souci d'améliorer la formation professionnelle compte bien peu dans la balance des initiateurs. L'apprenti n'aura rien à gagner dans les ateliers. Croit-on vraiment qu'un apprentissage auprès de professeurs fonctionnaires hors de la pratique et sans responsabilité économique donnerait de meilleurs résultats ? Non.

La formation actuelle dans l'entreprise, en prise directe avec les réalités du métier, auprès d'un patron responsable de la formation qu'il dispense, est bonne. Il faut la sauvegarder, raison pour laquelle il faut dire non, le 28 septembre.

P. M.